

Code Postal : 31360

Téléphone 05 61 90 02 25

Télécopie 05 61 90 07 88

Courriel : mairie-de-boussens@wanadoo.fr

COMPTE - RENDU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 JUIN 2021



Présents : M. SANS, Mme GERARD, M. RAMEAU, Mme AIMONE-CAT, M. LIVOTI, M. AMOUROUX, Mmes DALLA-ZANNA, GRANGE, MM. ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS, EVIN, Mmes COURTOUX, SANDY, AGUILA.

Secrétaire de séance : Mme GERARD

Ouverture de la séance à 19 Heures 05.

ORDRE DU JOUR

- **Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 12/05/2021 a été adopté à l'unanimité.**
- **Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'ordre du jour sera modifié par l'ajout de deux points supplémentaires : achat d'un désherbeur mécanique en point 5 et honoraires de l'architecte pour les travaux de rénovation du poste de garde en point 6.**

1° - Travaux rénovation thermique écoles de Boussens : marché de sous-traitance

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la SARL 2Y INGENIERIE, partenaire de l'architecte, Monsieur MONIER, sous traite certaines phases de la maîtrise d'œuvre des lots : chauffage, ventilation, plomberie et électricité à la SARL EREAH de L'UNION (31) pour un montant HT de 7772.25€. Il est précisé que le montant total du marché demeure inchangé.

Marché de sous-traitance adopté à l'unanimité des membres.

2° - Garantie d'emprunt pour ALTEAL sur le chantier des 14 pavillons

Monsieur le Maire informe l'assemblée que chaque fois qu'une opération financée par un prêt bancaire est réalisée sur la commune par un bailleur social (OPH 31, ALTEAL, ...), cet organisme demande une garantie d'emprunt : 70% par le Département et 30 % par la Commune. La Garantie d'emprunt portera donc sur la somme de 675 300€.

Garantie d'emprunt adoptée à l'unanimité.

3° - Régularisation des statuts de la Communauté de Communes et extension d'une compétence

Monsieur le Maire Informe l'assemblée de la mise à jour des statuts de la Communauté de Communes et de l'extension d'une compétence, votés le 20 mai 2021. Les conseils municipaux membres doivent donner leur avis.

Les nouveaux statuts sont approuvés à l'unanimité des membres.

4° - Restauration scolaire. Tarifs

En raison du nouveau marché de livraison des repas de la cantine à compter de la rentrée scolaire prochaine, il y a lieu de fixer une nouvelle tarification de la vente du ticket repas. Pour être en harmonie, avec la Commune de Roquefort/Garonne, Monsieur le Maire propose de porter le prix du repas à 3.30€

Proposition adoptée à l'unanimité.

5° - Achat de matériel

Afin de respecter l'engagement « zéro-phyto », Monsieur le Maire propose d'acheter un désherbeur mécanique auprès de la Société SOLVERT pour un montant HT de 7 695€ ainsi qu'une désherbeuse rotative pour un montant HT de 590€ HT auquel on rajoutera un jeu de lames pour 84€ H.T. Il précise qu'une aide financière peut être demandée auprès du Conseil Départemental.

Propositions adoptées à l'unanimité.

6° - Travaux poste de garde : honoraires d'architecte

Monsieur le Maire rappelle la désignation de l'architecte Monsieur Pierre DIS pour les travaux de rénovation du poste de garde. Les honoraires proposés s'élèvent à 18 600€ HT.

Honoraires acceptés à l'unanimité.

7° - Projets

- Création d'une sortie de secours dans le dortoir des enfants de l'école maternelle exigée par la Commission de Sécurité
- Une réunion d'information sera organisée avec les institutrices pour présenter le projet.
- Les travaux de rénovation du poste de garde ont débuté. Ils devraient être terminés fin Août 2021.
- Le projet d'équipement informatique des Ecoles a été validé par le Rectorat
- Point sur les jeux : une dernière réunion est prévue pour valider les choix définitifs

- Le CAUE va réaliser une étude de faisabilité d'un ensemble immobilier privé
- Point sur les animations pour les adolescents
- Des explications sont données sur l'aide aux devoirs
- Une enquête est réalisée par le SDEHG pour la pose de radars pédagogiques sur la commune
- Demande de professionnels de la santé pour l'acquisition d'un terrain sur la Commune.
- Préparation des scrutins des 20 et 27 juin 2021

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 20.

Fait à BOUSSENS, le 11 juin 2021

Le Maire,

Christian SANS

